

GITE VILLA BLANCHE

34 rue de Châtres
91790 Boissy sous Saint-Yon
06 52 28 17 87 – info@gitevillablanche.fr
www.gitevillablanche.fr

Bulletin de Réservation

Nom : Prénom :
Adresse :
.....
CP : VILLE
Téléphone :
Email :

DATES DE RESERVATION

Arrivée le (à partir de 15 heures)

Départ le (avant 11 heures)

Nombre de nuits :

Tarif week-end (15 personnes maximum JOUR et NUIT):

2 nuits : 1350€€
..... Nuit(s) suivante(s) X 450€€
½ journée supplémentaire : 200€€

Tarif semaine entière (6 nuits pour 15 personnes maximum JOUR et NUIT)

..... semaine(s) : 2 500€€
---------------------------	--------

Tarif en semaine (Nuit(s) du Lundi – Mardi – Mercredi – Jeudi) :

Nbre de personnes : X Nbre de nuits : X 30€ =€

TOTAL DE LA LOCATION :€

Options: Ménage fin de séjour: 150€€
Location de Draps : X 10€ par lit€

TOTAL GENERAL :€

Votre réservation sera effective à réception de:

- Votre **bulletin de réservation** complété et signé
- Votre **règlement** de la location en 2 chèques remis à la réservation (un acompte de 25€% encaissé à la réservation, le solde de 75% encaissé 30 jours avant l'arrivée)
- Votre **chèque de caution de 800€** (restitué dans les 15 jours après votre départ, selon l'état des lieux de sortie)

Chèques à libeller à l'ordre de : SCI HEKO

Le Gite Villa Blanche vous accueille jusqu'à 15 personnes en gestion libre toute l'année.

Dans une demeure de charme de 220 m² sur 3 niveaux, vous disposez d'une vaste entrée, une grande pièce commune avec cuisine entièrement équipée, un salon, 2 salles d'eau, 3 chambres avec lits doubles, 1 chambre attenante avec 2 lits simples et un dortoir avec 7 lits simples. Vous disposez d'un jardin privatif de 1000m² avec une grande terrasse ombragée et une piscine couverte accessible du 15 Avril au 15 Octobre. Le stationnement se fait dans une cour fermée, pour 4 véhicules.

Nous n'acceptons pas de soirée dansante avec sono, le locataire s'engage à utiliser paisiblement le logement afin de ne pas créer de nuisance pour le voisinage. Il s'engage également à **respecter le nombre de personnes annoncé dans le contrat de location** (qui s'entend JOUR ET NUIT), sous peine d'annulation immédiate de la location par le propriétaire, sans aucune indemnité de remboursement. **Capacité : 15 personnes maximum**

En cas de désistement sur la location plus d'un mois avant votre arrivée, une retenue de 25% vous sera appliquée. Si l'annulation intervient dans les 30 jours qui précèdent la location, aucun remboursement ne sera effectué, ni en cas d'interruption en cours de séjour. Le locataire renonce à la possibilité d'invoquer un cas de force majeure, quelque soit sa nature, pour se soustraire à son obligation de paiement du présent contrat, pour bloquer la date. Nous sommes légalement tenus de faire signer aux locataires étrangers une fiche individuelle de police. Le cas échéant, le locataire doit nous faire part des informations nécessaires.

La piscine (accessible du 15 Avril au 15 Octobre) se situe dans un bâtiment fermé par des baies vitrées. Un système de fermeture à hauteur d'adulte empêche l'accès libre aux enfants. Nous comptons sur votre vigilance afin de veiller à sa fermeture systématique dès lors qu'aucun adulte n'est présent. Nous déclinons toute responsabilité et ne pourrions être tenus responsables en cas d'accès d'un enfant seul à la piscine.

En cas de casse, objet manquant ou autre dysfonctionnement, nous comptons sur vous afin de nous le signaler afin de veiller au maintien de la qualité du gîte. En cas de dégradations constatées lors de l'état des lieux de sortie, le montant des réparations serait dû par le locataire à retenir en priorité sur la caution.

Le linge de toilette n'est pas fourni.

Si vous n'avez pas opté pour le forfait ménage, voici la liste des tâches ménagères à effectuer avant votre départ :

- Cuisine / salle commune: poubelle vidée, réfrigérateur nettoyé, vaisselle lavée, essuyée et rangée, batterie de cuisine propre et rangée, four, four micro-ondes, plaques de cuisson et petit électro-ménager nettoyés, mobilier propre, évier et carrelage mural nettoyé, sol propre
- Chambres : placards et mobilier propres, sols lavés, vitres propres, couvertures rangées
- Sanitaires : sols lavés, WC, douches, baignoires, vasques et mobilier propres
- Terrasse : sol propre, mobilier propre et rangé, grille de barbecue nettoyée, barbecue vidé et rangé

Si le gîte n'est pas rendu propre, le forfait ménage fin de séjour (150€) sera automatiquement retenu sur la caution.

Si vous avez opté pour le forfait ménage, cette option n'inclut pas :

- le nettoyage du réfrigérateur, de la vaisselle (rangée) et du mobilier de jardin (rangé), la sortie des poubelles

Si vous n'avez pas opté pour l'option Location de draps :

Les matelas sont protégés par des alèses, les coussins par des housses et des couvertures sont mises à votre disposition. Vous devez impérativement utiliser vos draps et taies d'oreillers afin de garantir l'hygiène de la literie. Dimensions des lits : 3 lits doubles 160 X 200, 9 lits simples 90 X 200

Lors de l'état des lieux de sortie, s'il est constaté qu'il n'y a pas eu de draps utilisés, un forfait de 10€ par lit sera automatiquement retenu sur la caution.

Si vous avez opté pour l'option Location de draps :

Les matelas sont protégés par des alèses. Un drap housse, une housse de couette, une couette et des taies d'oreillers pour chaque lit sont à votre disposition. A la sortie, le linge loué doit être retiré et mis sur les paliers.

Décharge relative à la mise à disposition d'une connexion wifi durant le séjour :

Le locataire s'engage à ne pas transmettre sur Internet toute donnée prohibée, illicite, illégale, contraire aux bonnes mœurs ou à l'ordre public et portant atteinte ou susceptible de porter atteinte aux droits des tiers et notamment aux droits de propriété intellectuelle, littéraire, artistique ou photographique. Le locataire s'interdit toute utilisation frauduleuse, abusive ou excessive du service, telle que notamment le téléchargement illicite d'œuvres protégées, ou la connexion à des sites pédopornographiques.

Le Locataire s'interdit également de télécharger ou regarder des contenus payants. Le cas, échéant, la caution pourra être retenue.

Fait à, le.....

Signature du locataire

(précédée de la mention « Bon pour Accord »):